

JOURNEE HOLDINGS :

Panorama des difficultés à maîtriser
par le commissaire aux comptes

Sont concernés

- ▶ Commissaires aux comptes
- ▶ Directeurs de mission
- ▶ Chefs de mission
- ▶ Collaborateurs confirmés

Durée : 1 journée

475 € HT

Objectifs de la formation

- ▶ Maîtriser les problématiques rencontrées à la **constitution et dans le fonctionnement d'une holding**
- ▶ Anticiper les **pièges fiscaux, juridiques et comptables**
- ▶ Cibler les **points et zones de risques importants** pour le commissaire aux comptes

Questions traitées

- ▶ Les différents types et formes sociales de holdings
- ▶ Les modalités de **constitution des holdings**
- ▶ **L'acquisition et la cession des titres**
- ▶ Le traitement des **frais d'acquisition**
- ▶ La **déductibilité des charges financières**
- ▶ La **« consolidation » fiscale** au niveau de la société holding
- ▶ Les obligations en matière **d'établissement de comptes consolidés**
- ▶ Les **opérations entre société-mère et filiales**
- ▶ La **fiscalité des distributions de bénéfices**

- ▶ Les **conventions réglementées** au sein du groupe
- ▶ Les « **management fees** » et **redevances**
- ▶ Les **conventions de trésorerie**
- ▶ La **TVA, la taxe sur les salaires**
- ▶ Les **opérations de restructuration** effectuées à partir d'une holding (fusions, APA)
- ▶ Les **aspects internationaux**

Avantages

- ▶ S'approprier en une journée les principales difficultés posées par les holdings
- ▶ Connaître les bonnes questions à se poser
- ▶ Comprendre les principales zones de risques afin de les anticiper

Moyens pédagogiques

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- ▶ Diaporama
- ▶ Alternance d'apports théoriques et de mini-exemples d'application
- ▶ Textes législatifs de référence

Pré-requis

- ▶ Notions de base dans les matières fiscales, juridiques et comptables

Le département formation de CNCC services est en charge de la formation des professionnels en liaison avec l'exercice du commissariat aux comptes.